



Saint-Denis, le 7 septembre 2017

L'inspecteur d'académie  
Inspecteur pédagogique régional  
de Sciences et Technologies Industrielles

à

Mesdames et messieurs les enseignants de  
Sciences Industrielles de l'Ingénieur  
S /c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

**Objet :** Lettre de rentrée 2017-2018

**Rectorat**

**Inspection  
du second degré**

2017-2018/n° 014

Affaire suivie par  
JFT Lan Sun Luk

Téléphone  
0262 48 15 21

Courriel  
jean-francois.lan-sun-luk@  
ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet  
[www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)

### **I - Préambule commun élaboré par les IA-IPR de l'académie de La Réunion**

Lors de sa venue dans notre académie à la rentrée scolaire, Monsieur le Ministre de l'éducation nationale a insisté sur la confiance que l'institution accorde aux enseignants, acteurs essentiels de l'école, à leur capacité à faire réussir les élèves, à suivre et à aider les plus fragiles dans le cadre d'une école ouverte et inclusive, promouvant les valeurs de la république et refusant les discriminations.

En ce sens, la rentrée 2017 marque une nouvelle étape dans l'organisation des enseignements du collège. Les équipes pédagogiques et les équipes éducatives ont davantage de souplesse dans l'organisation de leurs enseignements et de leurs missions afin de construire un parcours de réussite pour chaque élève dans le cadre d'un suivi renforcé et d'un parcours d'orientation choisi. Le plan numérique qui est déployé pour la seconde année dans l'académie permet de favoriser ces évolutions.

Nous attirons donc votre attention sur les nouvelles mesures qui seront appliquées lors de cette année scolaire dans les collèges en aménagement de la réforme mise en œuvre depuis la rentrée 2016.

L'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et de préparer à l'exercice de la citoyenneté. Afin d'aider les élèves à acquérir la maîtrise des savoirs fondamentaux qui y sont définis, les élèves volontaires auront un accompagnement après la classe pour faire leur travail personnel dans le calme, dans le cadre du programme « devoirs faits ».

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et l'accompagnement personnalisé (AP) sont maintenus. À l'issue du cycle 4 chaque élève doit avoir bénéficié de chacune de ces formes d'enseignements complémentaires. Toutefois, les EPI s'ils se rattachent toujours obligatoirement aux programmes n'ont plus de thématique réglementaire et leur nombre n'est plus imposé sur l'année ou sur le cycle.



La maîtrise des langages reste un enjeu prioritaire de toutes les disciplines, et particulièrement dans le contexte académique. À ce titre, l'apprentissage des langues vivantes étrangères et régionales est renforcé. Par ailleurs, l'apprentissage d'une discipline non linguistique (DNL) est désormais possible au collège, un enseignement commun ou un enseignement complémentaire pouvant être dispensé en partie dans une langue vivante étrangère ou régionale.

L'horaire des langues anciennes est également renforcé. Trois heures hebdomadaires peuvent y être consacrées en 4e et en 3e.

Au niveau du lycée, dans le cadre du continuum bac - 3 / bac + 3, les équipes pédagogiques assureront le suivi des élèves en les aidant à choisir l'orientation la plus à même de leur donner accès à un parcours d'excellence. Cet accompagnement personnalisé de chaque élève, dans une liaison collège-lycée, doit trouver son origine dès la classe de 3e compte tenu du déterminisme qu'implique l'orientation en sortie de l'école obligatoire. Il s'agit, en équipe, le plus en amont possible, de les préparer à l'enseignement supérieur.

## II – L'enseignement des Sciences et Technologies Industrielles

La Technologie industrielle a été engagée par La Région et l'Académie dans un processus d'évolution qui implique fièrement et activement notre discipline. La plus-value recherchée en valorisant la Technologie, la STI2D et les BTS industriels engage tous les professeurs de notre discipline, sur l'intégralité du secondaire. La réussite des élèves issus de STI2D dans leurs études supérieures nous pose de nouveaux défis à relever. C'est également le cas pour les étudiants en STS. C'est dans ce contexte d'évolution que seront placées les actions d'accompagnement des enseignements de Sciences et Technologies Industrielles pour cette année 2017-2018.

Dans la continuité du projet pédagogique disciplinaire initialisé en 2016, les recommandations de l'Inspection Pédagogique Régionale et les actions de formation porteront donc sur les axes suivants :

- Continuer la mise en liaison des équipes pédagogiques du collège et du lycée pour optimiser l'orientation et les enseignements de Technologie industrielle qui posent des questions sur la matière, l'énergie et le traitement de l'information dans les réalisations techniques humaines.
- Mettre davantage les élèves en action autour des îlots, en contact avec l'objet technique, par l'exploitation de l'outil numérique, pour donner sens aux apprentissages.
- Co-construire, en équipe, des séances pédagogiques et des évaluations qui permettent aux élèves l'acquisition de compétences d'analyse, de modélisation, d'expérimentation et de communication.
- Partager ensemble une expertise du pilotage pédagogique qui intègre activement la connaissance et la maîtrise des programmes des différents cycles du collège et du lycée.
- Avoir l'automatisme d'une réponse collective aux questions pédagogiques posées par un contexte professionnel à évolution rapide, en élargissant nos réseaux de façon transdisciplinaire, et en particulier au niveau du pôle Sciences et Technologie.
- En STI2D, faire converger les enseignements de spécialités vers les enseignements transversaux, en relation avec le pôle scientifique et l'ETLV, pour mieux préparer les élèves aux études supérieures. Ceci en relation avec les évolutions proposées de la carte de formation qui généralise le concept MEI.
- En STS, ascenseur social par excellence de notre système éducatif, mettre en œuvre, en équipe, en relation avec les collègues de LP et de STI2D, les innovations d'accueil et de suivi des étudiants pour les accompagner tous vers la réussite en fin de cycle de formation.



3/3

Un site académique a été conçu et mis à disposition pour disposer d'un outil de partage et de communication. Un réseau de formateurs de professeurs de collège et de lycée existe dans chaque bassin. Des recommandations ont été faites pour disposer d'espaces communs pour partager et travailler en équipe. Des productions pédagogiques existent et ont été mises à disposition, toujours dans un esprit de construction mutualisée. Des exemples de stratégie pédagogique sur les cycles 3 et 4, ainsi qu'un tableau d'aide à la lecture des compétences du programme sont également disponibles. Ce partage et cette mutualisation nécessitent que nous dépassions nos us et coutumes pour oser échanger et proposer davantage autour de nos réalités professionnelles.

En appui sur cette base de données, nous allons mettre en œuvre davantage de réunions d'équipes disciplinaires et d'inspections collectives. Le PPCR fixant le nouveau cadre des entretiens de carrière, il y aura donc des évolutions dans l'accompagnement individuel et collectif des enseignants. Cette lettre de rentrée se veut être le référentiel qui guidera les choix pédagogiques que nous allons opérer cette année.

Enfin, il est important de rappeler que la bienveillance dont nous devons faire preuve compte tenu du profil de chaque élève ne doit pas exclure l'exigence nécessaire à toute construction d'un parcours réussi. Il s'agit de le construire avec chaque élève de façon progressive, en maillant les cycles successifs.

Cultivons le plaisir et le sens donné à nos actions professionnelles. N'hésitons pas à innover, à partager, à inscrire nos équipes dans des concours académiques ou nationaux. Vous pouvez compter sur l'écoute et le soutien de l'Inspection Pédagogique Régionale.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne rentrée.

Thierry LAN SUN LUK  
IA-IPR STI

Philippe LASSOEUR  
Chargé de mission